



Course Christian SOREL

Règlement 2018

ARTICLE 1. ORGANISATION

- 1.1** Le Karting club Bouzonville organise la "Course Christian SOREL" en catégorie **KZ2/Master/Gentleman, NATIONALE, ROTAX MAX, ROTAX DD2, IAME X30 junior, Senior, Master, Gentleman, OPEN, OK, OKJ, MINIME, CADET.**
Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques CIK, FFSA, ainsi que des challenges de marques Rotax et lame.

Cette Course se déroulera le

24 JUIN 2018	Mirecourt	ASK Karting Club Bouzonville
---------------------	------------------	-------------------------------------

1.2 HORAIRES

- 1.2.1. Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront établis par les officiels de l'épreuve.
- 1.2.2. Le contrôle administratif s'effectuera le samedi de 14h00 à 18h00.
- 1.2.3. L'installation dans le paddock s'effectuera le vendredi et le samedi de 9 heures à 18 heures. Le contrôle des extincteurs sera effectué dans le paddock.
- 1.2.4. La manifestation débutera officiellement le dimanche à 8 heures avec les essais officiels. Avant le début de ces essais officiels, le pilote aura la possibilité de s'entraîner toute la journée du vendredi et du samedi précédant l'épreuve (droit de piste 15 euros / jour).

ARTICLE 2. CONCURRENTS ET PILOTES

2.1. LICENCES

La Course est ouverte à tout pilote détenteur :

- D'une licence Nationale Concurrent Conducteur Karting « NCKK », ou Nationale entrainement course club junior senior karting "NECCJSK, NECCJSPK" en cours de validité pour 2018.
- D'une licence Internationale B ou C de karting Pilote Concurrent Conducteur, en cours de validité pour 2018.
- D'un titre de participation journalière "course club" avec certificat médical. Un médecin sera présent

sur place et pourra établir un certificat médical. (Pilote Français)

- D'une licence Nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de cette dernière.

2.2 PILOTES ADMIS

2.2.1. Un maximum de 36 pilotes par catégorie sera admis. Le Lorraine-Kart se réserve la possibilité de modifier le nombre de pilotes.

Dans le cas d'un nombre insuffisant de pilotes inscrits, le Karting Club Bouzonville se réserve le droit d'annuler la Course, au plus tard 1 semaine avant la date de l'épreuve.

2.2.2. Les catégories d'âges, tableau en annexe

2.3. INSCRIPTION A LA « COURSE CHRISTIAN SOREL »

2.3.1. Tout pilote devra s'inscrire auprès de l'organisateur avant le **12 Mars**. Le montant de l'inscription est fixé à **70 € pour toutes les catégories, sauf les minimes à 50€, et sera réglé le samedi avant 12h**. Le Titre de participation journalière sera à régler sur place également.

2.3.2. En cas de non-participation du pilote à l'épreuve, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).

2.3.3. Seule la location du transpondeur et le droit de piste de la journée du samedi pourront être facturés en supplément par le gérant de la piste.

ARTICLE 3. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

3.1. MATÉRIEL ADMIS

3.1.1. Définition du règlement technique de la catégorie correspondante. KZ2, ROTAX, IAME X30 , Open FFSA, OK/OKJ CIK, Cadet FFSA et Minime FFSA, Senior, Master et Gentleman.

3.1.2. Chaque pilote pourra disposer d'un châssis et deux moteurs.

Tout châssis endommagé lors d'un fait de course constaté par la Direction de Course ou par le Collège des Commissaires Sportifs pourra être signalé au Délégué Technique.

Le Délégué Technique après inspection du châssis accidenté, remettra un rapport sur le bien fondé ou non du remplacement du châssis. Le Collège des Commissaires Sportifs sera le seul habilité à autoriser ou non le remplacement. En cas de remplacement, le châssis accidenté se verra retirer son numéro d'enregistrement et ne pourra être réutilisé durant l'épreuve.

3.2. CARBURANT - PNEUMATIQUES - ÉQUIPEMENTS

3.2.1. Carburant

Le carburant devra obligatoirement être de l'essence sans plomb 98, achetée dans la station désignée.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA seront autorisées (art. 10.7 du RTN).

Des contrôles seront effectués à partir d'un outil de contrôle agréé par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

3.2.2. Pneumatiques fournis par le pilote

3.2.2.1. Chaque pilote disposera pour l'épreuve de 4 pneus slick répartis comme suit :

Essais chronométrés, qualifications, phases finales : 2 avant – 2 arrières apportés par le pilote **(les pneumatiques devront être munis d'un code-barres vulcanisé)**. En cas de crevaison avérée sur la piste et dûment constatée par le Commissaire Technique délégué, le concurrent pourra obtenir un pneu avant ou arrière de remplacement pris dans son train ayant roulé dans les essais libres.

3.2.2.2. Les 4 pneus seront **contrôlés avant chaque départ de séance.**

3.2.2.3. Types des pneus

KZ2: LCONT LOZ/ Bridgestone YNP

ROTAX: BRIDGESTONE YLM / YNP

CADET: BRIDGESTONE YDS

Senior, master Gentleman KOMET K1H / K1W

NATIONALE: BRIDGESTONE SLICK YNC / WT

OPEN: Libre prime

OK/OKJ: VEGA XH2, W5

MINIME: VEGA CADETTI

DD2: BRIDGESTONE YLM / YNP

IAME X30 junior: KOMET K1H / K1W

3.3. NUMEROS DE COURSE

3.3.1. Chaque pilote choisira un numéro de course.

3.3.2. Les plaques numéros seront fournies par le pilote.
Elles devront être placées selon le plan d'identification de la CIK et ne devront subir aucune modification.

3.3.3. Le nom du pilote en lettres noires adhésives sur fond blanc (ainsi que le drapeau de sa nationalité) Devra figurer à l'avant des caissons latéraux. La hauteur minimum du rectangle contenant la reproduction, devra être de 3 cm.

3.4. MECANICIENS ET ASSISTANCE

Un mécanicien par pilote sera autorisé à pénétrer dans le parc fermé et sur la pré-grille. Toute personne non licenciée et non accréditée se verra interdire l'accès au parc d'assistance (parc fermé) et à la pré-grille.

ARTICLE 4. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

4.1. ESSAIS

Des entrainements pourront se dérouler le vendredi et le samedi de 9 à 12 heures et de 13 à 18 heures, sous la responsabilité du gestionnaire de piste.

4.2. BRIEFING

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents.

4.3. COURSE

4.3.1. Essais chronométrés

Les essais chronométrés et sonométriques se dérouleront par catégorie.
Chaque catégorie effectuera une séance de 10 minutes.

4.3.2. Manche qualificative

Les places de départ pour la manche qualificative seront celles du classement des essais chronométrés.
La manche qualificative se disputera sur une distance de **12 km** par temps sec et **10 km** par temps de pluie.

4.3.3. Phases finales (pré-finale et finale)

- Une pré-finale de **20 km** par temps sec et de **17 km** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement de la manche de qualification.
- Une finale de **20 km** par temps sec et de **17 km** par temps de pluie. Les positions de départ seront déterminées par le classement de la pré-finale.

ARTICLE 5. PODIUM

A l'issue de la finale, les 3 premiers classés se rendront au podium où Trophées et récompenses leurs seront remis.